

# Le point sur le travail syndical en 2008

Janvier, l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, sur les mouvements agricoles, les réactions du terrain et les actions de la Fédération des Jeunes Agriculteurs. Sans oublier de vous présenter tous nos meilleurs vœux.

L'année 2008 a surtout été marquée par les manifestations : prix du lait, augmentation des coûts de production, langue bleue... Après les nombreuses et importantes actions de terrain, c'est à Bruxelles que nous sommes descendus en tracteurs pour clamer haut et fort notre désarroi.

## Nous avons criés !

Si nous restons aujourd'hui dans nos fermes, si aucune manifestation n'est mise en place par le syndicat, ce n'est pas parce que la conjoncture est

aujourd'hui favorable, le ciel bleu, le pays blanc... La FJA reste vigilante sur les dossiers qui touchent les jeunes agriculteurs, agit, s'informe, et informe ses membres, fait pression, fait tout son maximum pour tenter de faire évoluer la situation, vers une situation meilleure pour tous.

## Finis les quotas !

En 2015, l'Europe l'a décidé, les quotas laitiers disparaîtront. Pour s'y préparer, ils augmenteront de 1% chaque année. Il faut dès lors trouver

une autre manière de réguler les marchés, c'est essentiel. La FJA a toujours plaidé pour un maintien des quotas et, à défaut, pour un outil de gestion de l'offre. En 2009 la modulation augmentera chaque année, pour arriver à 10% en 2012 : moins d'aides directes (DPU, vaches allaitantes...) et plus d'aides au développement rural (AIDA, mesures agri-environnementales...). La jachère obligatoire a disparu ce 1<sup>er</sup> janvier.

## Vous ne nous AIDEZ pas !

Très très, trop, nombreuses ont été les discussions sur le dossier AIDA. Voilà des mois, des années, que le projet traîne, est non applicable, est en révision... Trop nombreux sont

encore les jeunes qui attendent la notification du Ministre pour s'installer. Catastrophiques sont les chiffres qui prédisent les installations en 2009. Mais nous salvons la création du comité d'installation des jeunes, de la simplification du budget et des formulaires, de la suppression de l'obligation de devoir prédire le mois d'investissement et la contre-partie pour la troisième tranche (bonus jeune porté à 10%).

## D'autres dossiers

La FWA, la FJA et l'UAW ont également travaillé sur de nombreux autres dossiers. Les grands magasins ont accepté d'ouvrir leurs folders aux publicités pour les produits wallons et d'organiser des actions de promotion (dégustation...).

Des études – fort décevantes – sont sorties pour tenter de donner les marges des différents maillons de la viande, en lait et en viande. Nous attendons toujours la mise en place d'un observatoire des prix, permanent.

La FJA se bat pour que la directive européenne qui limitera drastiquement les produits phyto n'entre pas en vigueur ou soi pour le moins assouplie.

Nous avons également obtenu des mesures qui aideront les personnes touchées par la langue bleue.

## Et nous crierons encore !

Les prévisions pour l'année 2009 ne sont pas brillantes. Mais nous devons tous nous battre, tenir par amour pour le métier. Nous devons tous nous

mobiliser, nous entraider, afin de faire pression auprès des décideurs, et ce, en s'investissant au sein de notre syndicat. Cet investissement est multiple et varié : au sein de votre section locale, de votre province, lors des commissions, des réunions d'information, des actions, dans votre commune, par des activités de promotion de l'agriculture, en sensibilisant l'opinion publique, en interpellant les candidats aux élections régionales et européennes... Car la phrase est bateau, mais toujours au goût du jour : FJA, prenons en main l'agriculture de demain.

Céline Lemaire, coordonnatrice de Liège et de Luxembourg

# Viandeux certifiés! Compte-rendu de la commission viande FJA

Le 22 décembre à Gembloux cinquante personnes s'étaient réunies en commission. L'occasion de s'informer sur le guide sectoriel animal, la licence privée de transport des animaux, la propagation et la vaccination contre la langue bleue et sur ce que cherche à obtenir le syndicat pour réduire les coûts sanitaires des exploitations. Rapport des grands axes de cette soirée.

C'est Alain De Bruyn et Marie-Laurence Semaillé, du Service d'Etudes de la Fédération Wallonne de l'Agriculture qui ont exposé aux participants l'état des lieux des négociations et des enjeux des différents dossiers. Nous les en remercions.

## Guide sectoriel animal

Il s'agit d'un document, sous forme de cahier des charges, qui intègre la législation de manière claire. C'est un outil de contrôle et d'autocontrôle à destination de l'agriculteur. Il concerne un grand nombre de sous-secteurs de l'élevage : bovins laitiers et viandeux, porcs,

volailles, ovins, caprins... du trajet complet de l'animal dans l'exploitation, de sa naissance à sa sortie, en passant par les postes de productions (lait, œufs...).

Cet outil intègre les exigences légales, ni plus ni moins, ce qui le distingue des cahiers de charges (ex : QFL) qui exigent parfois des normes urbanistiques, environnementales, alimentaires... supplémentaires. Tous les axes sont vulgarisés : enregistrement de l'exploitation, identification et enregistrement des animaux, alimentation et eau, santé, bien-être animal, équipement

et hygiène, transport, traçabilité et notification obligatoire. Il s'agit d'un outil de travail pour l'agriculteur, sous forme de check-list : vous devez garder les bons de livraisons des aliments, les DAF, les résultats d'analyses et résultats des contrôles, devez garder les bâtiments et animaux propres... Il vous permet d'effectuer un auto-contrôle, de voir si vous êtes en règle. Vous pouvez par la suite demander à un organisme de contrôle indépendant de venir réaliser un audit de votre exploitation, si celui-ci est positif, vous recevrez une certification valable 3 ans. Dans ce laps de temps vous ne serez plus contrôlé par un organisme ou l'AFSCA.

## Licence privée de transport des bovins

Pour le transport interne à l'exploitation aucune autorisation n'est nécessaire, quelle que soit la distance ; le véhicule ne doit plus être agréé s'il fait moins

de 750 kg, ou s'il s'agit d'une bétailière attelée à un tracteur. Mais vous devez tenir un registre de désinfection si vous vous rendez à un concours, à une expertise...

Pour le transport commercial (concours foire, marché, abattoir, pour aller conduire ou chercher un taureau...) aucune autorisation n'est nécessaire pour autant qu'il s'agisse d'un trajet de moins de 50 km. Autrement vous devez disposer d'une agrégation. La FJA organise des cours pour obtenir celle-ci.

## Langue bleue : état de la maladie et plan de vaccination 2009

La Belgique est aujourd'hui touchée par le sérotype 8. On a recensé une trentaine de foyers belges en 2008, sur des bovins. La peur provient de la France et l'Espagne, qui sont contaminées par le 1 également. Et de la Hollande et l'Allemagne qui souffrent du 6.

Mais les vaccins contre le sérotype 1 ont été commandés par la Belgique, et seront normalement disponibles dès la mi-février, en cas d'épidémie pour ceinturer le foyer et éviter ainsi la propagation de l'épidémie. On devrait bientôt atteindre les 80% de vaccination exigée par l'Europe pour bénéficier des aides qui payeront vaccins et vétérinaires. Les paiements ont commencé.

La vaccination 2009 sera également obligatoire, seul le rappel est nécessaire pour les bovins qui ont déjà été vaccinés, et il n'est pas exigé d'attendre 1 an entre les deux injections : si vous avez attrapé vos bêtes en prairies en juillet, vous pourrez vacciner à la mise au champs. La vaccination est nécessaire pour obtenir une certaine immunité, diminuer les symptômes et empêcher la circulation du virus.

## Réduction des coûts sanitaires

La FWA-FJA-UAW cherche à diminuer les coûts auprès de l'AFSCA. Voici quelques-uns de ces postes :

- La réduction des contributions AFSCA, qui passeraient de 193€ à 90€,
- Les tests ESB ne s'effectueraient plus que sur les bovins de + de 48 mois, contre 30 mois précédemment en abattoir, et à 24 mois contre 48 pour rendac,
- Suppression des tests à l'achat pour la brucellose et leucose. Tout en restant vigilant pour ne pas réimporter la maladie chez nous,
- Arrêt de la vaccination des porcs contre la maladie d'Aujeszky,
- Diminution du screening,
- Suppression du blocage des carcasses de plus de 600 kg et du refus,
- Diminution des coûts du monitoring d'hiver,
- Etc.

Céline Lemaire, Secrétaire de la commission viande FJA

# Une Crèche ravigotante

C'est le samedi 20 décembre dernier Rue de Fer à Namur que s'est tenue, pour la dixième année consécutive, la traditionnelle crèche vivante organisée de concert par la Chambre d'Agriculture et la FJA provinciale de Namur.

Cette année encore, la Ville de Namur accueillit l'âne (interprété par l'incontournable Cadichon), le bœuf, Joseph, Marie et bien sûr le petit Jésus.

Les saucisses et le vin chaud, distribués gratuitement par les nombreux membres FJA du namurois présents, étaient également au rendez-vous et offraient aux badauds du marché mensuel l'occasion de se

réchauffer quelque peu. Ces derniers, en contre partie du spectacle proposé et du bon gueuleton, laissèrent une petite pièce dans l'urne prévue à cette effet. La somme récoltée étant intégralement reversée aux œuvres de l'Abbé Malherbe.

Le coordinateur provincial, Guillaume Van Binst



Jésus, Marie et Joseph dans la crèche improvisée aux couleurs de la FJA.

# Pour ou contre les quotas: quel argumentaire?

Le vendredi 30 janvier 2009, 20 heures à la salle Charlemagne de Henri-Chapelle

## La FJA Province de Liège

vous propose de venir débattre

**Introduction** par Gary Vanvinckenroye, président provincial FJA

**L'action des laiteries** par Christian Baguette, président

de Lac+ et agriculteur

Comment les laiteries valorisent leur production ?  
Quel est leur analyse de l'évolution des marchés ?  
Comment se porte le marché régional ?

**La reine Europe** par Alain Masure du Service

d'Etude de la FWA

Quotas : quelle est la position européenne ?  
Quelle est la marge de manœuvre de la Belgique dans ses réglementations ?  
Quelles en sont les conséquences sur notre production ?  
Quelle position la FWA a-t-elle adoptée ?

**Une Flandre pour la suppression des quotas**

par un membre des Groene Kring (jeunes agriculteurs flamands)

Pourquoi le nord tient-il cette position ?  
Comment pourrions-nous maintenir les prix ?

**Questions et débat**

**BUREAU DETIFFE scrl**  
BROERS-BEAUVE  
Pepinster  
087/46.09.45



**CHARLIER**  
LANGUIER ASSURANCES-PRODUCTION  
Battice  
087/69.34.00

